Unternehmenspublikationen - Publications d'entreprises - Pubblicazioni d'imprese

Montag - Lundi - Lunedì, 23.05.2011, No 99, Jahrgang - année - anno: 129

46832

S.I. SUR BOULEVARD DE GRANCY S.A.

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société SI Sur Boulevard de Grancy S.A. aura lieu le:

Mardi, 28 juin 2011, à 14h00,

en l'étude de Me François Chaudet, place Benjamin-Constant 2, à 1002 Lausanne

بهجو

ORDRE DU JOUR

- 1. Constitution de l'assemblée générale.
- 2. Liste des présences.
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2010

Proposition du Conseil d'administration: Approuver le procès-verbal

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire du 28 mai 2010 **Proposition du Conseil d'administration:**

Approuver le procès-verbal

- 5. Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice écoulé au 31 décembre 2010 et présentation des comptes en vue de leur approbation
- 6. Rapport de l'Organe de révision pour l'exercice écoulé au 31 décembre 2010
- 7. Décisions relatives à:
 - a) Approbation du rapport annuel;

proposition du Conseil d'administration:

approuver le rapport.

b) Approbation des comptes annuels de l'exercice 2010;

proposition du Conseil d'administration:

approuver les comptes.

c) Utilisation du résultat:

proposition du Conseil d'administration:

reporter le résultat à compte nouveau.

8. Décharge au Conseil d'administration;

proposition du Conseil d'administration:

donner décharge pour l'exercice 2010 au membre du conseil d'administration:

M. Matthias Steinbruchel

9. Nomination de l'organe de révision:

proposition du conseil d'administration:

Elire pour l'exercice suivant la société «Fidyver S.A., experts-comptables diplômés» en qualité d'organe de révision.

- 10. Informations sur les procédures en cours contre un actionnaire.
- 11. Divers.

Le rapport de gestion et le rapport de révision sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société le 25 mai 2011 au plus tard. Chaque actionnaire peut exiger qu'un exemplaire de ces documents lui soit délivré dans les meilleurs délais.

بهمو

Mannedorf, le 19 avril 2011

Pour le conseil d'administration: M. Steinbruchel